

La Boussole

elle vous guide là où on se soucie de vous



Janvier 2021

Numéro 7

Dans ce numéro :

Crise sanitaire.....	2
Mobilisations.....	5
Infos internes.....	7
Le coin détente.....	8
Contacts.....	9



Tous nos Meilleurs Vœux
pour cette nouvelle année
2021 !!

Journal de la section syndicale SUD SANTE SOCIAUX
de l'hôpital gériatrique Philippe Dugue



La crise sanitaire alimente tout un tas de débats depuis presque un an, et ce n'est malheureusement pas fini. Nous ne ferons ici qu'un focus sur des points qui nous semblent importants, pour vous informer et vous aider à y voir plus clair au travail.

Cas COVID : à ce jour il n'y a plus de cas dans l'établissement. Toutefois il faut rester vigilant, car les chaînes de contamination continuent. A Houdan par exemple, nos collègues doivent faire face à plusieurs cas parmi les résidents et le personnel.

Par ailleurs, le virus circule partout à l'extérieur, il faut poursuivre nos efforts et restés vigilants. Courage, nous savons que c'est difficile, mais jusqu'ici vous pouvez être fiers de votre travail qui a permis de limiter la catastrophe.



Vaccins : tous les résidents qui devaient se faire vacciner, personnes âgées et adultes handicapés, ont reçu leur première injection. Les secondes devraient se programmer sur le mois de Février. Parmi le personnel, 40 collègues volontaires ont reçu une première injection (et ils sont encore parmi nous !).



Une seconde injection devrait leur être proposée courant Février, en espérant que les stocks le permettront. Le sujet est bien suivi par les médecins et la pharmacie qui s'occupent des commandes de flacons.

SUD SANTE SOCIAUX ne conseille ni ne déconseille le vaccin. Nous nous contenterons de façon neutre de vous rappeler qu'il n'est pas obligatoire mais conseillé. La décision vous appartient à vous et à vous seul mais vous pouvez recueillir des avis autour de vous pour vous aider dans votre réflexion. Il ne faut pas culpabiliser de devoir prendre votre décision qu'elle soit négative ou qu'elle soit positive.

Mesures pour les résidents : après réflexion, la mixité entre les services ne sera finalement pas permise, les bâches entre les services restent en place. Cela a pour but de limiter les risques de contamination. Les sorties restent suspendues mais des animations sont toujours proposées et les visites actuellement toujours autorisées.

Mesures pour les familles : les visiteurs doivent continuer de prendre rendez-vous auprès des admissions pour venir dans l'établissement. Il leur est fortement recommandé de faire un test de dépistage avant leur venue.

Les visites sont toujours limitées à 1 heure, avec le port du masque. Malheureusement, nous observons encore des familles retirer le masque pendant leur visite. Un courrier de rappel des

consignes leur a été envoyé en parallèle de celui adressé au personnel.

Mesures pour le personnel : les dernières recommandations envoyées à l'établissement suggèrent des campagnes de dépistages régulières pour le personnel. Il se pourrait donc que début Février, des séances de dépistage, toujours sur la base du volontariat, soient mises en place et proposées tous les 15 jours. Si la fréquence reste à confirmer, les premières dates ont été diffusées : le 02 février 2021 de 10h à 15h et pour l'équipe de nuit : 02 et 03 février à 21h, toujours au niveau du bureau de la médecine du travail.



La direction et les médecins via le président de la CME ont renvoyé un rappel sur les conduites à tenir. Notamment, il est clairement tracé et demandé au personnel de respecter les gestes barrières (port du masque et de préférence sur le nez et la bouche même si ça peut faire de jolies boucles d'oreilles, lavage des mains, distanciation dans la limite du possible).

SUD SANTE SOCIAUX voudrait vous conseiller : quel que soit son avis sur la pandémie, il faut différencier vie privée et vie professionnelle. A l'extérieur, c'est une chose. Mais au travail, c'est autre chose. Nous sommes soumis à un règlement et à des directives, il vaut mieux éviter de se mettre en défaut. Le sujet de l'épidémie est important, nous vous conseillons de respecter pour tous les mesures barrières (port du masque et correctement, lavage des mains, respect de la distance instaurée au self, etc...).



Cellules de crise : elles se poursuivent au rythme d'une par semaine. Ces derniers temps elles se déroulent souvent le lundi plutôt que le vendredi. La prochaine aura lieu le lundi 1^{er} Février à 11h30. Si vous avez des questions ou des remarques à faire remonter, vous pouvez solliciter vos cadres de service qui y participent, ou bien les représentants du personnel de votre choix.

En revanche, **SUD SANTE SOCIAUX** trouve dommage que l'utilisation des panneaux d'information au 1^{er} et au 2^{ème} étage se perde. Par exemple, les dernières notes de rappel adressées au personnel et aux familles pourraient être affichées.

Et pour ceux qui ont connu Véro, infirmière de formation mais qui était chez nous animatrice avant son départ en retraite, Madame a dû reprendre du service avec la crise sanitaire. On te connaît Véro, tout ça pour faire la première page ! Nous te faisons un gros bisou et on continue de se donner des nouvelles.



Yvelines : infirmières, médecins... ils sortent de leur retraite pour vous vacciner contre le Covid

La vaccination a pris de la vitesse ce lundi avec l'ouverture de cinq nouveaux centres pour les plus de 75 ans. Certains médecins et aides-soignants retraités sont venus en première ligne administrer les précieuses doses, comme ici à Saint-Rémy-lès-Chevreuse.



Saint-Rémy-lès-Chevreuse, ce lundi. Véronique Colas, infirmière de 65 ans, n'avait plus exercé depuis plusieurs années. LP/Stéphane Corby

Retour sur quelques activités et mobilisation du mois de Janvier 2021.

➤ **9 Janvier : rencontre intersyndicale avec M. Giraldi, conseiller de M. Castex.** Les camarades SUD SANTE SOCIAUX ont entre autre dénoncé les conséquences du Ségur sur le médico-social, les départs de personnel dans cette branche, le fait que certains métiers ne sont pas concernés par les revalorisations salariales dont les débats débutent. M. Giraldi a répondu que les syndicats qui avaient signé le Ségur l'avaient fait en connaissance de cause. Il a ajouté que des **propositions seront annoncées fin premier trimestre 2021** suite à la mission Laforcade. Il a expliqué que les revalorisations salariales seront progressives et échelonnées à cause des contraintes budgétaires et qu'il n'y aurait pas de rétroactivité. Il a abordé l'objectif de former 15000 IDE et AS mais a reconnu lui-même que cet objectif ne serait pas atteint en 2021. A suivre...

➤ **20 Janvier : commission Laforcade (secteur publique).** SUD SANTE SOCIAUX y a rappelé ses revendications (égalité de traitement pour toutes et tous, revalorisations salariales de 400 € qu'on aurait peut-être obtenu si d'autres syndicats ne s'étaient pas empressés de signer le Ségur plutôt que de lutter pour les personnels, embauches massives tant dans le public que dans le privé, la santé le social, le médico-social et l'animation, ouverture de lits dans la santé, de places dans le social, titularisations, cdi, amélioration des conditions de travail et donc des conditions d'accueil et de prise en charge... Bref tout ce qui a été détruit depuis des décennies).

M. Laforcade nous a annoncé que le 1^{er} Ministre ferait une intervention pour dire que tous les personnels des Etablissements sociaux et médico-sociaux rattachés à un établissement public de santé (EPS) auraient les 183 €. Par contre quand on l'a questionné sur le calendrier et sur la rétroactivité de la mesure,... Il a répondu qu'« en mars tout serait traité », c'est-à-dire le détail des établissements concernés. **La rétroactivité** (certains parlaient de 6 mois éventuellement) **ne semble pas possible** car il faut passer par la loi de financement de la sécurité sociale, et que pour 2021 celle-ci a déjà été votée. La prochaine sera votée en décembre 2021 pour une **application en Janvier 2022. En conclusion, un élargissement du CTI : oui, mais toujours pas pour tout le monde, et pas tout de suite...**

➤ **21 Janvier : mobilisation intersyndicale des travailleurs sociaux devant le ministère de la santé.**

Cette mobilisation a fait l'objet d'un reportage diffusé sur cnews et dont la vidéo est disponible sur youtube et sur le site facebook de SUD SANTE SOCIAUX 78.

Vidéo de la mobilisation devant le ministère de la santé du 21 janvier du travail social en lutte, du sanitaire public comme privé.



YOUTUBE.COM

Manifestation des Professionnels de la Santé et du Médico social à Paris

➤ **25 Janvier : commission Laforcade (secteur privé non lucratif).**

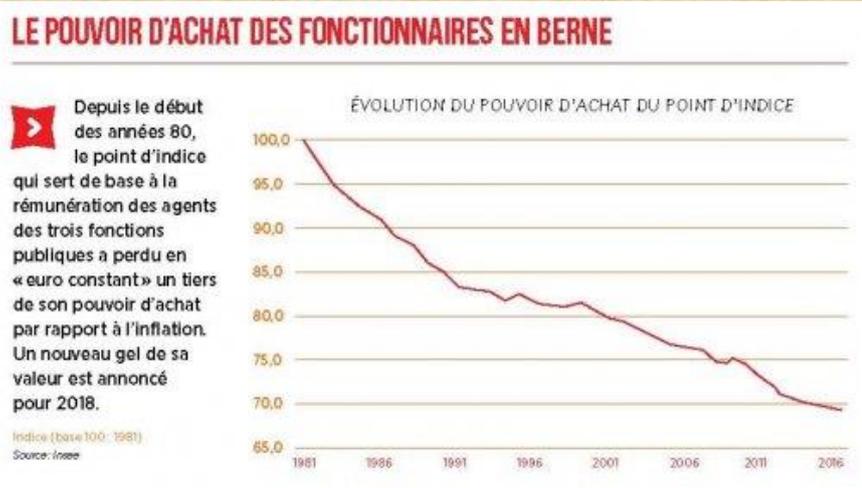
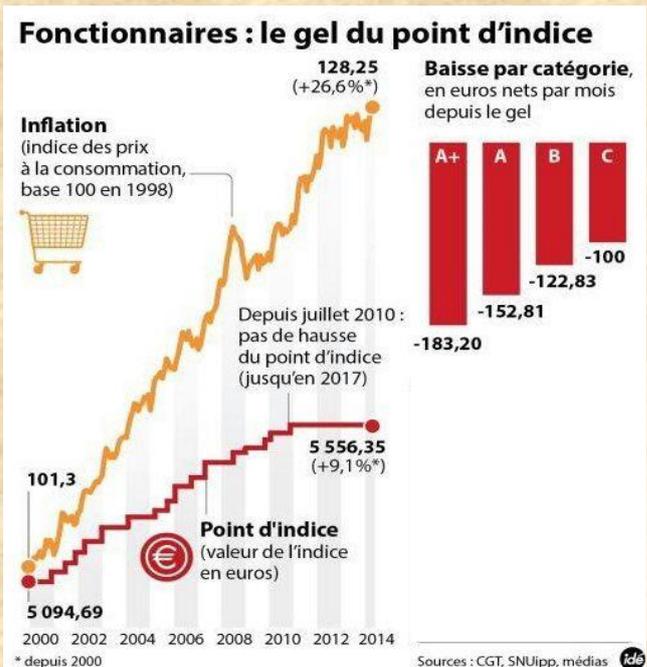
M. Laforcade précise que l'ordre de mission que le gouvernement lui a délivré ne concerne que certaines catégories professionnelles en tension, les soignants et paramédicaux du périmètre du secteur du handicap (mais pas certaines catégories comme les ASH et les techniciens par exemple). Ainsi l'urgence est mise pour ces professionnels, mais certains devront encore attendre comme les personnels de la petite enfance et de la branche domicile. Il ajoute entre autre qu'il ne peut pas s'aligner sur les avancées du public notamment en matière de rétro activité et que le sujet des conventions collectives pourra être abordé.

➤ **26 Janvier :** de l'hôpital Mignot à l'ARS, **mobilisation des sages-femmes** par rapport à leur statut, aux embauches et à la création d'unité adaptées.

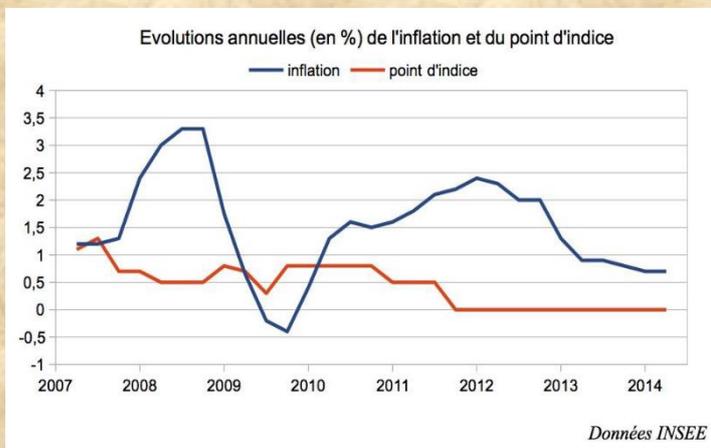


➤ **4 Février :** mobilisation intersyndicale sur l'emploi en général.

➤ Nous n'avons pas retrouvé le graphique que nous cherchions sur l'évolution des salaires par rapport à celle du SMIC pour montrer la perte du pouvoir d'achat dans la fonction publique, notamment avec le gel du point d'indice sur plusieurs années. Nous vous mettons cependant quelques graphiques qui donnent une idée.



Explications : un indice qui n'augmente pas, c'est une rémunération qui stagne et qui équivaut à une baisse de salaire qui avance masquée... La mécanique de l'économie est ainsi faite : les prix augmentent régulièrement, c'est l'inflation. Les revalorisations du point d'indice (ou celle des allocations, des salaires du privé, etc.) accompagnent théoriquement cette hausse globale des prix. En clair, si les prix augmentent alors que les salaires stagnent, comme c'est le cas des fonctionnaires, en pratique, c'est une perte de pouvoir d'achat. D'où la revendication de SUD SANTE SOCIAUX du rattrapage par une augmentation de salaire de 400 euros.



Voici quelques infos, pour ce que nous pouvons divulguer...



CTI : sur votre paie du mois de Janvier apparaît la deuxième retenue en lien avec l'avance du CTI. Oui, c'est un peu compliqué, pour reprendre : le CTI avait été versé à certains d'entre nous « par erreur », question de Ségur et de budgétisation...

Quand la direction s'est rendue compte que tout reprendre en une seule fois était une mauvaise chose, en accord avec la trésorerie il nous a été reversé une partie de la somme retenue. Cet acompte devait être retiré en deux fois, moitié Décembre, moitié Janvier. Nous y voilà. Cela laisse à penser que sur la paie de Février, retour à la situation de départ : nous percevrons notre salaire (et heures supp s'il y a), ainsi que le pourcentage de CTI qui nous concerne en fonction de notre budgétisation (0%, 20%, 50%, 100% ou autre).

Travaux : la fibre devrait être installée en ce début d'année. Ceci s'ajoutant à des interventions informatiques, le personnel devrait perdre moins de temps pour taper ses transmissions (ralentissement de connexion, charge des serveurs, etc...). Cela devrait également bénéficier aux ateliers et animations quand internet a besoin d'être utilisé. C'est une bonne nouvelle.



Par rapport aux travaux de transformation pour davantage de chambres individuelles, il a été annoncé qu'une note informative serait régulièrement transmise avec les bulletins de paie. Cette pensée pour les personnels est une très bonne initiative.

Ralentisseurs : demandé par SUD SANTE SOCIAUX lors d'un CHSCT, les nouveaux ralentisseurs sont arrivés et vont être installés pour la sécurité de toutes et tous.

Formations : après une sanitaire, les formations internes souhaitez y participer, vous de vos responsables de service RH.



suspension pour cause de crise 2021 ont repris. Si vous pouvez vous renseigner auprès ou de Mme Castellet du service

Offres d'emploi : les dernières annonces ont été actualisées le 28 Janvier. Malgré quelques recrutements et malheureusement encore des départs, nous recherchons toujours des infirmiers (toutes unités), AS (toutes unités), AMP (toutes unités), ASG (secteur personnes âgées), médecins, IDEC pour le SSIAD. L'offre d'enseignant(e) en activité physique adapté a été retiré après plusieurs entretiens, une embauche semble donc être en cours.

Instances : le calendrier annuel des instances est paru, mais pas encore les dates des réunions préparatoires pour le CTE et le CHSCT. Prochaines en Mars.

Pour rire un peu et relativiser parce qu'il y a des choses plus graves dans la vie...

Petites blagues

Ma femme et moi étions assis dans le lit hier soir, discutant de choses et d'autres. A un moment nous avons parlé de la vie et de la mort, et je lui ai dit : « Ne me laisses surtout jamais vivre dans un état végétatif, dépendant d'un machine et de liquides. Si tu me vois ainsi débranche tout ce qui me maintient en vie. » Eh bien tu sais ce qu'elle a fait ? Elle s'est levée, a débranché le câble de la télé, puis elle m'a enlevé ma bière.

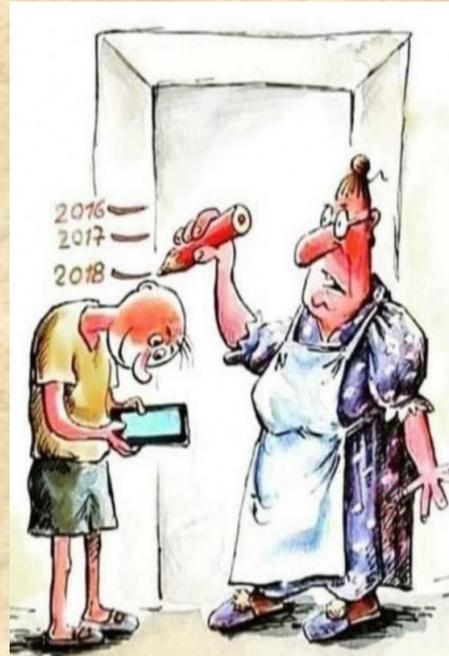


Que dit une pilule dans un pot de pilules?

- Je me sens comprimée.

Philosophie

SI CE QUE TU TRAVERSES TE SEMBLE DIFFICILE, PENSE À TOUT CE QUE TU AS DÉJÀ TRAVERSÉ.



Divers

J'SUIS CONTENT QUE MES ANIMAUX NE PUISSENT PAS PARLER

ILS EN SAVENT BEAUCOUP TROP...

Des fois des envies de tout quitter pour vivre dans une petite cabane sur l'eau..



Revenu des courses avec ma femme, on a enlevé les masques et oups ce n'était pas ma femme!

Soyez vigilants.

CONTACTS

N'hésitez pas à contacter les représentants du personnel SUD Santé Sociaux en cas de besoin.

Le local syndical se trouve au deuxième étage, côté SSIAD (côté opposé aux vestiaires).

Vous pouvez aussi nous laisser un mot dans la boîte aux lettres dans le couloir des vestiaires.

Si vous souhaitez adhérer, sachez qu'il n'y a que 4 prélèvements dans l'année, les cotisations sont trimestrielles. Chez SUD SANTE SOCIAUX, vous payez pour 3 mois l'équivalent de ce que vous payez parfois pour un seul mois dans d'autres syndicats.

Nous joindre ou adhérer :

Section SUD Santé Sociaux
1 rue Jean Mermoz
78 460 Chevreuse

☎ H.G. P. Dugue : 01 30 07 31 04

☎ Département : 06 49 65 61 58

@ : hgsud@nerim.net



www.sudsantesociaux.org



SUD Santé Sociaux 78

Vos représentants du personnel de la section SUD SANTE SOCIAUX :

Titulaires au CTE



Suzanne Hadjedj
animatrice



Marie-Hélène Touffait
aide-soignante

Titulaire au CHSCT



Véronique Cornu
aide-soignante

Suppléante au CTE



Armelle Hoffele
blanchisserie

Suppléante au CHSCT



Alysée Govedarovic
psychologue



Ensemble pour sauver
l'Hopital public